



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD**

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **12 Mars 2018**, à 20 h, à la salle du conseil située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford.

Monsieur le maire, Gilles Marchand, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1 M. Jean-François Desrosiers Siège # 4 M. Nicolas Dufresne
Siège # 2 M. Marc Bédard

Siège # 3 Mme Sylvie Gélinas Siège # 6 Mme Patricia Hamel

Absent : Siège # 5 Vacant

Mme Manon Tremblay, directrice générale adjointe, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, M. Gilles Marchand, constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

12 mars 2018

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018
4. Rapport des comités
5. Suivi au procès-verbal
 - Panneau « Capitale nationale de la canneberge », bordure autoroute 20
 - Date des élections partielles 27 mai 2018
6. Présentation et adoption des comptes payés et à payer
7. Autoriser l'embauche de Mme Manon Tremblay à titre de Directrice générale adjointe et coordinatrice de l'urbanisme et des permis;
8. Ministère des Transports du Québec : Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – déclaration de reddition de comptes pour 2017;
9. Autoriser la DGA à procéder à son inscription au congrès de la COMBEQ, au montant de 600 \$ plus taxes et frais;
10. Autoriser le paiement de la facture pour l'immatriculation du camion, au montant de 303.32\$ taxes incluses;
11. Appui d'une demande d'autorisation à la CPTAQ pour le matricule 1924 15 6871;
12. Autoriser la signature du contrat avec Infotech pour une durée de 4 ans, au montant de 6 576.57\$ taxes incluses, annuellement;
13. Autoriser le paiement de la facture de Veolia, au montant de 1 094.08\$ taxes incluses, payable à la ville de Victoriaville;

14. Autoriser le remboursement des frais de non-résident pour des activités à Daveluyville;
15. Autoriser le CIC à publier dans le journal local à l'année sans frais;
16. Dépôt et adoption de la liste des salaires pour l'année 2018;
17. Autoriser la directrice générale à procéder à son inscription au congrès de l'ADMQ, au montant de 503.00\$ plus taxes et plus frais;
18. Autoriser la signature de l'entente pour le Festival western édition 2018
19. Autoriser la signature de l'entente pour le Rendez-vous country édition 2018
20. Correspondance
 -
21. Varia
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2018-03-001)

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-03-002)

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018

Il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Rapport des comités

- **Comité CIC**, L'assemblée du CA est prévu le 5 avril à 9h00. Les ventes de l'année 2017 ont été très profitables et ce fût une année très positive.
- **Comité bilbiothèque**, Bébé lecteur pour les enfants de moins d'un an.
- **Régie incentraide**, M. François Arel a été nommé chef pompier.
- **Comité MRC**, Pas de dossier qui touchent la municipalité. Il y a eu une présentation de la semaine du bénévolat
- **Comité des loisirs**, Bonne participation au tournoi de «snoutte». Une nouvelle procédure pour la Saint-Jean-Baptiste cette année avec une formule toute incluse. Inscription en tant que municipalité amie des enfants
- **Comité des employés**, Embauche de Mme Manon Tremblay
- **Comité CDE**, Phase 4 processus pour résidentiel. Le solage est coulé pour la halte à la sortie 228.

5. Suivi au procès-verbal

- **Panneau « Capitale nationale de la canneberge »**, M. Gilles Marchand propose de faire parvenir une lettre de remerciements à M. Bieler ;
- **Date des élections partielles**, M. le maire avise aux gens présents que les élections partielles afin de combler le poste # 5 laissé vacant suite à une démission auront lieu le 27 mai 2018.

(2018-03-003)

6. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale adjointe dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes payés et à payer.

Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'approuver la présente liste des comptes à payer au 12 mars 2018 et d'autoriser la directrice générale adjointe à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-03-004)

7. Autoriser l'embauche de Mme Manon Tremblay à titre de Directrice générale adjointe et coordinatrice de l'urbanisme et des permis

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Marc Bédard, et résolu que la Directrice générale adjointe, Mme Manon Tremblay, soit autorisée à signer les effets bancaires à la Caisse-Populaire Desjardins de l'Érable conjointement avec le maire, pour et au nom de la Municipalité de St-Louis-de-Blandford, ainsi que soit nommé l'administrateur principal conjointement avec Mme Julie Galarneau, directrice générale et secrétaire-trésorière, du compte AccèsD Affaires, et ce à compter du 12 mars 2018.

Il est également résolu que le conseil municipal accepte que la plus haute autorité au sein de la municipalité soit Gilles Marchand, maire, délègue et désigne Mme Manon Tremblay, directrice générale adjointe, la responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels à même titre que madame Julie Galarneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Il est également résolu que la directrice générale adjointe soit autorisée pour et au nom de la Municipalité de St-Louis-de-Blandford à faire toutes les transactions dans le cadre de sa fonction auprès des ministères dont Revenu Canada, Revenu Québec, Affaires municipales, procureur de la Municipalité, clients et fournisseurs, incluant le centre de sécurité alarme et ce à compter du 12 mars 2018.

Il est également résolu d'autoriser l'embauche de Mme Manon Tremblay à titre de directrice générale adjointe et coordinatrice de l'urbanisme et des permis aux termes et conditions déjà établis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-03-005)

8. Ministère des Transports du Québec : Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – déclaration de reddition de comptes pour 2017

Attendu que le Ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 130 374 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes *locales* ainsi que les éléments des ponts dont les Municipalités sont responsables et lesquels sont situés sur ces routes;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu que la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

informe le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-03-006)

9. Autoriser la Directrice générale adjointe à procéder à son inscription au Congrès de la COMBEQ au montant de 600\$ plus taxes et frais

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, et résolu d'autoriser la directrice générale adjointe à procéder à son inscription au congrès de la COMBEQ au montant de 600\$ plus taxes et frais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-03-007)

10. Autoriser le paiement de la facture pour l'immatriculation du camion, au montant de 303.32\$ taxes incluses

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel, et résolu d'autoriser le paiement des immatriculations pour le Ford Ranger 2003 au montant de 303.32\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-03-008)

11. Appui d'une demande d'autorisation à la CPTAQ pour le matricule 1924 15 6871

Attendu qu'une demande d'autorisation a été déposé à la CPTAQ afin d'ajouter un usage complémentaire Boulangerie/Pâtisserie;

Attendu que cette demande n'affectera pas la zone agricole compte tenu que l'usage sera implanté dans la résidence;

Attendu que la municipalité a adopté un deuxième projet de règlement afin de modifier le règlement de zonage afin que cet usage soit autorisé;

Il est proposé par le conseiller M. Marc Bédard d'appuyer la demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-03-009)

12. Autoriser la signature du contrat avec Infotech pour une durée de 4 ans, au montant de 6 576.57\$ taxes incluses, annuellement

Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne et résolu d'autoriser la directrice générale adjointe à signer le contrat de service avec Infotech pour une durée de 4 ans afin de nous garantir les mêmes tarifs de 2018 à 2021 au montant de 5720\$ plus taxes par année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-03-010)

13. 13. Autoriser le paiement de la facture de Veolia, au montant de 1 094.08\$ taxes incluses, payable à la ville de Victoriaville

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M Nicolas Dufresne, et résolu le paiement de la facture de Veolia, au montant de 1 094.08\$ taxes incluses, payable à la Ville de Victoriaville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- (2018-03-011) **14. Autoriser le remboursement des frais de non résident pour des activités à Daveluyville**
- Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet ;
- En conséquence**, il est proposé par la conseillère Sylvie Gélinas, et résolu d'autoriser le remboursement des frais d'activités, selon les montants établis, pour les 2 demandes reçues.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- (2018-03-012) **15. Autoriser le centre d'interprétation de la canneberge a publié dans le journal municipal sans frais**
- Attendu** la discussion des membres à ce sujet;
- En conséquence**, il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel, et résolu d'autoriser le centre d'interprétation de la canneberge a publié dans le journal municipal et ce, sans frais pour l'année 2018.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- (2018-03-013) **16. Dépôt et adoption de la liste des salaires pour l'année 2018**
- Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet ;
- En conséquence**, il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'adopter la liste des salaires tel que déposé.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- (2018-03-014) **17. Autoriser la directrice générale à procéder à son inscription au congrès de l'ADMQ**
- Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet ;
- En conséquence**, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu d'autoriser Mme Julie Galarneau, directrice générale à s'inscrire au congrès de l'ADMQ qui aura lieu au mois de juin 2018 au montant de 503.00\$ plus taxes plus les frais.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- (2018-03-015) **18. Autoriser la signature de l'entente pour le Festival western édition 2018**
- Attendu** la discussion des membres de ce conseil à ce sujet ;
- En conséquence**, il est proposé par le conseiller M Marc Bédard, et résolu d'autoriser la signature de l'entente avec le Festival Western 2018.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- (2018-03-016) **19. Autoriser la signature de l'entente pour le Rendez-vous country édition 2018**
- Attendu** la discussion des membres à ce sujet;
- En conséquence**, il est proposé par le conseiller M Marc Bédard, et résolu d'autoriser la signature de l'entente avec le Rendez-vous Country 2018.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

20. Correspondance

Aucune correspondance

21. Varia

Aucun varia

22. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par le maire, M. Gilles Marchand, à poser leurs questions conformément au règlement de la Municipalité.

23. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés;

Il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, de lever l'assemblée à **20 heures et 28 minutes**.

Gilles Marchand
Maire

Manon Tremblay
Directrice générale adjointe

Le maire, M. Gilles Marchand, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Manon Tremblay
Directrice générale adjointe